

Appel à propositions : Journées d'étude

OBJECTIFS

Les propositions présentées auront pour objectif de permettre à des équipes de recherche d'inviter un à deux intervenants extérieurs, dans le cadre de journées de travail centrées sur les axes de recherche de l'équipe.

Les propositions pourront être portées par un/des doctorant(s) en association avec leurs directeur-trice-s de recherche et leurs unités de recherche, et concerneront alors des journées d'étude destinées à des doctorants.

Un compte rendu sera remis au Comité de la recherche de l'UFR à l'issue des Journées.

Cet appel concerne les Journées d'étude se tenant entre le mois de janvier 2018 et le mois de juin 2018. Il est ouvert aux enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants appartenant aux unités de recherche rattachées à l'UFR ALLSH (<https://allsh.univ-amu.fr/recherche/laboratoires>).

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers seront à envoyer sous forme électronique et par mail au secrétariat de direction de l'UFR (sophie.brazailles@univ-amu.fr) avec copie à Noël Nguyen (noel.nguyen-trong@univ-amu.fr), Vice-doyen recherche.

La date-limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 10 novembre 2017, 12h.

Les dossiers comprendront les pièces suivantes :

- 1) Un projet de 2 pages maximum détaillant notamment le ou les objectif(s), les raisons du choix des personnes invitées, l'intérêt pour l'UFR ALLSH, et une estimation du budget dûment motivée (présentée en utilisant l'annexe financière préétablie) ;
- 2) Les CV du/des porteurs du projet.

Les projets déposés devront avoir été préalablement visés par le/la directeur/trice du ou des unités de recherche concernées. Lorsque plusieurs projets seront soumis sous le couvert de la même unité de recherche, l'unité devra classer ces projets par ordre de priorité.

Toutes les pièces seront regroupées en un seul dossier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque dossier sera examiné par deux rapporteurs désignés au sein du Comité de la recherche de l'UFR, et dont les rapports serviront de base de travail pour le Comité dans son entier.

Les notifications d'acceptation/rejet seront envoyées avant la fin du mois de novembre 2017.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Le financement octroyé sera utilisable pour couvrir les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des personnes invitées, dans la limite de 1000 euros. Dès réception de la notification, le service financier prendra contact avec le porteur du projet pour définir les modalités de transmission des justificatifs.

Les titres de transport et les frais d'hébergement peuvent être pris en charge en amont des Journées d'étude par le service financier de l'UFR ALLSH.